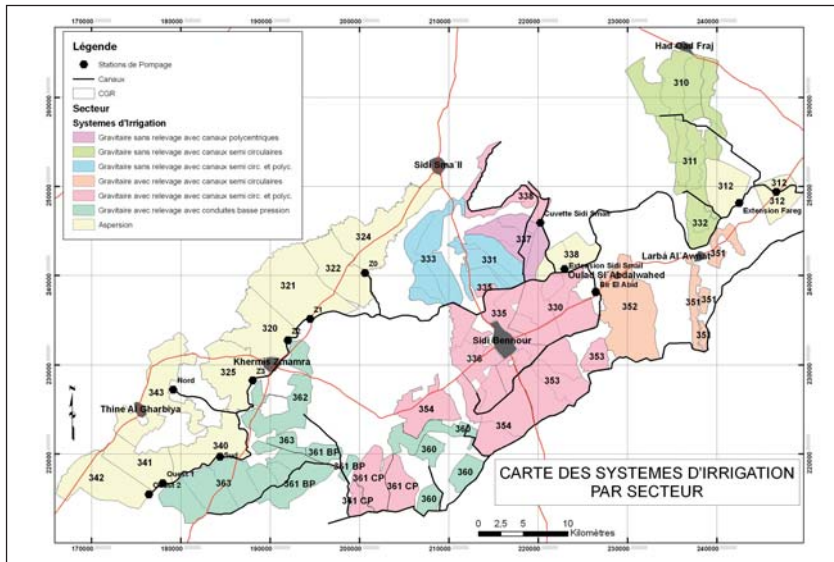


El Jadida - Périmètre irrigué des Doukkala

Mise en gestion déléguée du service de l'eau d'irrigation



Pays
Maroc

Client
Ministère de l'Agriculture
et de la Pêche Maritime

Date
2009-2010

Prestations de Sogreah

- Etude de structuration et de dévolution du projet de Partenariat Public-Privé

Groupement :
Sogreah Consultants,
BMCE Capital Conseil,
Cabinet Gide-Loyrette-Nouel

Contexte

L'aménagement des Doukkala comprend actuellement deux grands périmètres d'irrigation de respectivement 61 000 ha pour le Bas-Service et 35 000 ha pour le Haut-Service.

Il est situé à 100 km au sud de Casablanca, dans la plaine des Doukkala-Abda, dans l'arrière pays d'El Jadida.

L'aménagement est géré par l'ORMVAD (Office Régional de Mise en Valeur Agricole des Doukkala).

La ressource en eau, qui provient des eaux superficielles de l'Oum Er Rbia est gérée par l'Agence de Bassin, grâce à un réseau de grands barrages situés dans le bassin versant.

Descriptif

Les infrastructures d'irrigation collective sont très importantes et comprennent notamment :

- Deux galeries de respectivement 16,7 km pour 36 m³/s et 13 km pour 38 m³/s, afin de franchir les collines qui séparent l'oued et la plaine ;
- Deux canaux principaux dont un en terre de 111 km pour le Bas-Service et un revêtu de 78 km ;
- Une station de pompage de relevage pour le Haut-Service de 38 m³/s avec une hauteur de refoulement de 41 m ;
- Onze stations de pompage de mise en pression pour l'irrigation par aspersion ;
- Deux stations de pompage de relevage ;

- Les aménagements aval sur 96 000 ha, sont soit en conduites haute pression pour l'aspersion, soit en canaux portés et en californien pour le gravitaire.

Les cultures pratiquées sont la betterave à sucre, le fourrage et les céréales, avec un peu de vigne et de maraichage. La gestion de l'eau sur l'aménagement est complexe, surtout dans un contexte de pénurie, où la demande est supérieure à l'offre, par suite du changement climatique

Objectifs

L'étude a pour objectif, dans sa première phase, d'étudier la faisabilité du transfert de la gestion de l'eau et de l'entretien du réseau à un partenaire privé dans le cadre d'un partenariat public-privé (PPP).



Déroulement de l'étude

L'Etude de faisabilité comprend en préalable un diagnostic ciblé de l'ORMVAD et de l'aménagement avec notamment :

- Une analyse de l'environnement institutionnel (cadre légal réglementaire et juridique) ;
- Un diagnostic de la situation actuelle de l'ORMVAD, des infrastructures hydrauliques et de la gestion de l'eau ;

- Une étude de la demande en eau d'irrigation, avec ses aspects sociaux ;
- Une étude des besoins d'investissement et possibilités d'améliorer les performances opérationnelles.

Sur la base des conditions existantes des aménagements et des conditions agro-socio-économiques, l'étude de faisabilité analyse les options

de structuration du partenariat public privé afin de proposer l'option la mieux adaptée aux conditions actuelles et futures, en vue de lancer, dans une deuxième phase, un appel d'offre pour la sélection du partenaire privé.

